Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Communiqué de presse

10 août 2020

Les écoles de musique font leur rentrée pour la saison 2020/2021

Vous souhaitez inscrire votre enfant ou vous inscrire dans une école de musique de l'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées ? Rencontres avec les professeurs, présentation des instruments et intermèdes musicaux sont au programme des journées Informations & Inscriptions.

Des permanences sont organisées dans les 7 antennes du réseau :

- **Orleix** Lundi 7 septembre 16h30 / 19h00
- **Ibos** Mardi 8 septembre 16h30 / 19h00
- **Bordères-sur-l'Échez** Mercredi 9 septembre 8h30 / 12h00
- **Aureilhan** Mercredi 9 septembre 13h00 / 17h30
- **Soues** Jeudi 10 septembre 16h30 / 19h00
- **Bours** Vendredi 11 septembre 16h30 / 19h00

Pour toute demande de renseignements, l'équipe des écoles de musique reprend les permanences à partir du mercredi 2 septembre et est joignable au 06 37 54 32 07 ou 06 10 30 07 13.

Le dossier d'inscription reste téléchargeable sur le site internet www.agglo-tlp.fr/ecoles-de-musique.

tarbes lourdes pyrénées
Communauté d'agglomération

Siège :
Zone tertiaire Pyrène Aéro Pôle
Téléport 1
Juillan

Adresse postale :
Zone tertiaire Pyrène Aéro Pôle
Téléport 1
CS 51331 65013 Tarbes cedex 9

Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce mail qu'en cas de nécessité.